



OUVERTURE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT AMICALE VISANT LES ACTIONS ATARI

Offre recommandée par le Conseil d'administration d'Atari

**Au prix de 0,19 euro par action représentant notamment une prime de plus de 40%
sur le cours de bourse avant l'annonce du projet d'OPA**

Communiqué de presse – Paris, France, le 21 décembre 2022 à 18h00 CET – À la suite de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 20 décembre 2022 (visa n°22-497), l'AMF a fait connaître ce jour le calendrier de l'offre publique d'achat visant ATARI (Euronext Growth Paris – ALATA – FR0010478248) initiée par Irata LLC, une société détenue par le Président-directeur général d'Atari, Wade J. Rosen, qui sera ouverte à compter de demain, le 22 décembre 2022 et jusqu'au 26 janvier 2023.

Une offre amicale initiée pour acquérir le contrôle et renforcer la capacité de soutien de l'actionnaire dirigeant pour soutenir les ambitions de développement de la Société

L'offre s'inscrit dans la volonté d'Irata et de M. Wade J. Rosen de soutenir le développement d'Atari en acquérant de façon amicale et volontaire le contrôle de la Société. Le dirigeant d'Atari entend renforcer sa participation au capital d'Atari afin d'accompagner la Société dans l'exécution de sa stratégie de transformation initiée en 2021 et d'avoir la capacité de soutenir la Société pour la financer ou la faire bénéficier de nouveaux financements dont elle pourrait avoir besoin pour la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie et dans un contexte macro-économique incertain notamment pour les jeux vidéo et la blockchain.

L'offre vise en outre à offrir une opportunité de liquidité aux actionnaires d'Atari dans un contexte de marché instable.

Au 20 décembre 2022, Irata détient 29,19% du capital et 28,89% des droits de vote d'Atari. Irata a par ailleurs l'intention de maintenir la cotation des actions de la Société, indiquant son intention de ne pas mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire à l'issue de l'offre.

Une offre recommandée par le Conseil d'administration d'Atari

Le Conseil d'administration d'Atari, réuni le 17 octobre 2022 hors la participation de Wade J. Rosen, a rendu, après examen du rapport de l'expert indépendant, le cabinet Sorgem, et de la documentation décrivant notamment les termes de l'offre, un avis motivé favorable sur l'offre. Les administrateurs ont ainsi unanimement considéré que l'offre est conforme aux intérêts de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés, et a recommandé aux actionnaires souhaitant bénéficier d'une liquidité immédiate d'apporter leurs actions à l'offre. Le Conseil d'administration a en tant que de besoin confirmé le 14 décembre 2022 son avis motivé.

Un prix de 0,19 euro par action représentant une prime de plus de 40%

Le prix de 0,19 euro par action représente notamment une prime de +45,6% par rapport au cours de clôture du 22 septembre 2022, soit le dernier cours observé avant l'annonce de l'offre.

L'expert indépendant a considéré que le prix offert de 0,19 euro par action fait ressortir une prime sur chacun des critères analysés, et en particulier une prime de +44% par rapport à la valeur centrale de son analyse DCF (0,13 €) menée à titre principal. Il a donc conclu « *que les conditions financières de l'offre publique d'achat sont équitables pour les actionnaires du Groupe* ».

Calendrier indicatif résumé de l'offre

22 décembre 2022 : Ouverture de l'offre

26 janvier 2023 : Clôture de l'offre

30 janvier 2023 : Publication par l'AMF et Euronext Paris de l'avis de résultat de l'offre

2 février 2023 : En cas d'issue positive de l'offre, règlement-livraison de l'offre initiale et publication par l'AMF et Euronext Paris d'un avis de réouverture de l'offre

Conformément à la réglementation AMF applicable, l'offre sera caduque si, à sa date de clôture, soit le 26 janvier 2023, l'Initiateur ne détient pas, seul ou de concert, directement ou indirectement, un nombre d'Actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société supérieure à 50%.

Information des actionnaires

La note d'information d'Irata et la note en réponse d'Atari incluant le rapport de l'expert indépendant, telles qu'approuvées par l'AMF le 20 décembre 2022 respectivement sous le visa n° 22-497 et le visa n° 22-496, ainsi que les documents détaillant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Irata et d'Atari, sont disponibles sur le site internet de l'AMF (<https://www.amf-france.org>) et sur le site internet Atari investisseurs (<https://atari-investisseurs.fr/projet-opa/>). Ces documents peuvent être obtenus sans frais sur demande auprès d'Atari (25 rue Godot de Mauroy – 75008 Paris) et de Rothschild Martin Maurel (23 bis avenue de Messine – 75008 Paris).

Afin de faciliter l'information des actionnaires, un numéro de téléphone est à la disposition des actionnaires individuels d'Atari pour toute question concernant l'offre : 01 45 08 50 91. Des réponses à des questions fréquentes (« FAQ ») seront également disponibles sur le site internet Atari investisseurs (<https://atari-investisseurs.fr/projet-opa/>).

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France.

Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance de la documentation relative à l'offre, qui contient les termes et conditions de l'offre, ainsi que, le cas échéant, de tout avenant ou ajout à ces documents dans la mesure où ils contiendront des informations importantes sur Irata, Atari et l'opération envisagée.

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. La publication, la diffusion ou la distribution de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Atari décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation de vente ou d'achat de titres aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les valeurs mobilières qui pourraient être offertes dans le cadre de toute opération n'ont pas et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act ou de toutes lois sur les valeurs mobilières dans tout Etat des Etats-Unis et Irata n'envisage pas d'enregistrer l'offre ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public de valeurs mobilières aux Etats-Unis.

À PROPOS D'ATARI

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un Groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateformes. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command® ou Pong®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres médias, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur : www.atari.com, www.atari.com/news/ et www.atari-investisseurs.fr

CONTACTS

Atari - Relations Investisseurs

Tel + 33 1 83 64 61 57 – investisseur@atari-sa.com | www.atari.com/news/

Calyptus – Marie Calleux

Tel + 33 1 53 65 68 68 – atari@calyptus.net